

#PAROLE CLIENT

LA DÉMARCHE PERSONNALISÉE DU GROUPE
QUEGUINER AVEC LE « PASS SÉCURITÉ »
EN PRÉVENTION SANTÉ SÉCURITÉ AU
TRAVAIL



Fortement ancré en Bretagne et Loire-Atlantique, le Groupe Quéguiner conçoit, produit, commercialise et transporte des matériaux de construction innovants et de qualité, respectueux de l'environnement.

S'appuyant sur un réseau d'agences commerciales et de sites de production, nous accompagnons les professionnels et les particuliers dans leur projet de construction, de rénovation et d'aménagement. Le Groupe Quéguiner emploie 1150 salariés répartis sur ces activités de production, négoce et transport.

Le pôle distribution qui représente plus de 600 personnes du Groupe Quéguiner est composé de deux sociétés : Quéguiner matériaux et de Leader Mat Ouest. Le Pôle s'appuie sur 41 agences commerciales en région Bretagne et Loire Atlantique (siège à Landivisiau- 29).



Dans quel contexte a démarré votre démarche de prévention des risques santé sécurité ? Quels étaient vos enjeux ?

Notre projet d'entreprise, « CAP 2025 » s'articule autour de plusieurs enjeux dont un majeur, celui d'améliorer la prévention des risques santé sécurité au travail et de limiter notre impact environnemental.

Nous visons ainsi le « 0 accident » chez nos collaborateurs et nous réalisons en ce moment notre bilan carbone sur tous nos établissements dans l'ensemble du groupe avec pour ambition une baisse de nos émissions de 30% à horizon 2025.



Quels ont été vos leviers d'actions dans votre démarche de prévention ?

Dans un premier temps, une remise à niveau de notre précédente évaluation des risques a été réalisée pour obtenir un consensus sur les 3 risques majeurs de nos activités. Nous avons souhaité que le document unique devienne l'outil pivot de notre démarche de prévention. Nous avons constaté qu'en matière d'accidents du travail au sein du pôle distribution, c'est le poste de magasinier cariste qui est clairement le plus exposé. La manutention manuelle et les risques liés à la conduite d'engins sont prépondérants.

L'un des leviers d'action identifiés concerne le comportement des conducteurs. En effet, si chaque conducteur a suivi les formations réglementaires obligatoires, nous avons rapidement constaté que cela n'était pas suffisant et nous avons eu la volonté d'aller plus loin pour agir sur les comportements. Il nous a semblé primordial d'agir sur la sensibilisation aux risques. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de lancer une formation dédiée à la sécurité de nos conducteurs et de ceux qui les entourent.

#3

Quels ont été pour vous les premiers objectifs de cette démarche de formation à la prévention des risques ?

Nous avions la volonté de former l'intégralité des conducteurs d'engins du pôle distribution en leur parlant de leur quotidien, nous ne souhaitions pas une formation "catalogue". L'objectif était une prise de conscience pour ensuite initier le changement.

#4

Quelles ont été les étapes clés de votre projet de formation à la sensibilisation des risques ?

Après avoir ciblé le poste de magasinier cariste pour cette démarche de formation, nous avons contacté plusieurs organismes de formation. Apave nous a proposé la formule "Pass Sécurité". Notre conseillère formation locale, Mme Julie Grare, nous a suggéré également de réaliser une première session pilote afin de nous assurer que les messages passés soient pertinents pour atteindre nos objectifs. Cette session pilote, était orientée sur la sensibilisation des risques encourus et faisait la part belle aux consignes de sécurité, avec un rappel des règles, en étant assez directif. Au départ, 12 magasiniers, informés des objectifs visés, se sont prêtés au jeu de la session pilote. J'ai également participé à l'atelier pour repérer les interactions entre les personnes et les réactions vis-à-vis des différents messages donnés.

Nous avons ainsi pu réaliser et partager un retour à chaud en fin de session. Un point a ensuite été réalisé à froid, avec quelques jours de recul.

Compte-tenu des enseignements de la phase pilote, nous avons décidé de réorienter le contenu du Pass sécurité avec les formateurs Apave. Nous avons pris le temps d'aménager le programme en étant accompagné par notre conseillère formation qui a coordonné l'ensemble du projet.

Nous avons pris conscience que les règles de sécurité étaient globalement connues et bien maîtrisées dans leur principe. Nous avons dès lors décidé de focaliser l'apprentissage sur le "comment appliquer ces règles au quotidien" pour nos magasiniers caristes. L'idée était surtout de provoquer un déclic, pour qu'ils comprennent que ces règles sont vitales pour leur sécurité et celle de leur entourage. Et aussi pour qu'ils intègrent qu'ils sont les principaux acteurs de leur sécurité.

Voici un exemple concret de situation pratique : quand un cariste manœuvre sur un déplacement en arrière, le conducteur dans sa routine journalière a tendance à oublier de regarder en arrière avant de démarrer. Le but était de rendre ce geste important, de nouveau incontournable, avant chaque opération de conduite en marche arrière, et ceci tout au long de leur journée (importance du contrôle visuel).

#5

Pourquoi avoir choisi Apave pour vous accompagner dans cette démarche de santé sécurité au travail ?

Notre groupe travaille avec Apave depuis longtemps et c'est pour nous un partenaire de confiance et de proximité pour nos formations réglementaires. Apave est aussi reconnue pour l'ensemble de ses prestations.

Nous nous sommes tournés naturellement vers Apave et nous avons présenté notre projet à notre conseillère. Au vu de nos objectifs, elle a su proposer rapidement une solution sur-mesure pour personnaliser le contenu du programme envisagé et s'adapter à nos objectifs.

#6

Qu'avez-vous apprécié particulièrement dans votre collaboration avec Apave ?



“

En premier lieu, nous avons apprécié tous les échanges préparatoires au lancement de la session pilote et ensuite la disponibilité des formateurs pour ajuster le programme. Un autre point fort a été de nous proposer les premières sessions sur notre siège à Landivisiau (Département 29) ce qui a simplifié notre organisation interne. Les sessions ont pu ensuite être déployées sur nos autres sites de Quimper, Vannes, et Saint-Méen-le-Grand pour être au plus proche de nos collaborateurs. Et à l'arrivée, nous avons d'ores et déjà 7 sessions de formations planifiées au siège de notre groupe et 5 autres sur nos autres sites.

Nicolas Boutesque Directeur Hygiène, Sécurité, Environnement

"Nous avons apprécié de pouvoir concevoir le programme avec l'équipe Formation Apave et ajuster le programme au fur et à mesure des sessions. Nous travaillons avec Apave depuis longtemps, ce qui je pense, nous permet de gagner du temps dans les échanges et d'être plus efficaces lors de l'élaboration d'un programme. Nous espérons que nos apprenants ont apprécié le contenu de la formation et que cette action permettra d'accompagner efficacement notre démarche sécurité."

Mélanie Vautier DRH groupe

”



#7

Après le déploiement prévu de votre projet de formation, quel est votre premier bilan aujourd'hui ?

Nous sommes actuellement au milieu du parcours global. Notre premier bilan est déjà très positif et nos apprenants ont déjà bien intégré la composante sécurité dans leurs habitudes quotidiennes.

Bénéfice supplémentaire : nous avons identifié qu'avec les sessions déjà réalisées, un lien et une interaction spontanée est née entre nos magasiniers caristes qui échangent désormais naturellement sur leurs bonnes pratiques métiers.

A l'issue des 12 sessions, plus de 100 magasiniers caristes auront participé au programme. Nous réaliserons alors un bilan approfondi pour mesurer l'impact réel de ces formations au début de 2023.



**DÉCOUVREZ LE PASS
SÉCURITÉ EN VIDÉO !**

APAVE VOUS ACCOMPAGNE

**NOS EXPERTS FORMATEURS SONT
MOBILISÉS POUR VOUS PERMETTRE
DE PERSONNALISER VOS
FORMATIONS EN FONCTION DE VOS
MATÉRIELS ET DE VOS RISQUES EN
CONDUITE D'ENGINS.**

EN SAVOIR PLUS

www.apave.fr - 0805 62 5000